

EHRET 

Volets battants/coulissants

Volets battants en aluminium



Mode d'emploi et de maintenance

À L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR
Valable à partir du septembre 2011

F 924.7

Remarques

Ces instructions d'emploi et de maintenance décrivent l'emploi, la maintenance et l'entretien conformes aux fins des volets battants/coulissants EHRET.

Ces instructions d'emploi et de maintenance sont partie constituante du produit et sont pour cette raison à conserver jusqu'à élimination du produit. En cas de vente de ce produit, ces instructions d'emploi et de maintenance sont à transmettre au nouvel acquéreur. Ces instructions d'emploi s'adressent à l'utilisateur des volets battants/coulissants EHRET.

Ce produit est conforme aux réglementations générales de la technique. Afin de garantir la sécurité de la mise en service, il est nécessaire d'agir en toute conscience de sécurité. Pour cette raison, les remarques suivantes sont à observer.

Avant la mise en service, veuillez lire soigneusement ces instructions. Veuillez respecter les étapes de processus prescrites et considérer les remarques et les recommandations indiquées.

La connaissance et une mise en pratique techniquement irréprochable des conseils de sécurité et des avertissements indiqués sont la condition d'un emploi des volets battants/coulissants conforme aux réglementations en matière de technique de sécurité. Des connaissances insuffisantes lors de la mise en service et de l'utilisation entraînent la perte de tout droit à indemnité à l'égard de la société EHRET GmbH. Tout montage ou utilisation différant – même partiellement – de nos instructions de montage et d'utilisation entraînera une exclusion de garantie.

Au cas où une partie de ces instructions d'emploi et de maintenance ne serait pas tout à fait claire, veuillez absolument vous adresser à votre revendeur spécialisé EHRET.

Contenu

Remarques	2
Explication des symboles	4
Consignes de sécurité importantes	4
Conseils de maintenance	5
CE Déclaration CE de conformité	6
Description du produit	
Propriétés du produit	7
Conseils d'entretien	7
Garantie	7
Pièces de rechange, réparation, démontage et élimination	7

Explication des symboles

Mises en garde

DANGER

- ▶ Signale un danger immédiat qui peut entraîner la mort ou des blessures graves, si les mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

AVERTISSEMENT

- ▶ Signale un danger de mort, de blessures corporelles graves ou de dommages matériels importants, si les mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

ATTENTION

- ▶ Signale un éventuel danger imminent qui peut entraîner des blessures sans gravité ou des dommages matériels légers, si les mesures pour l'éviter ne sont pas prises.

- ▶ Consignes opératoires

Veillez n'utiliser les volets battants/coulissants qu'après avoir pris connaissance de ces instructions !

Consignes de sécurité

- ▶ Seul un personnel spécialisé et qualifié est autorisé à procéder à la pose et à la mise en service !

AVERTISSEMENT

Une pose incorrecte peut entraîner de graves blessures et/ou des dommages matériels importants.

- ▶ Suivez toutes les instructions de pose.

AVERTISSEMENT

- ▶ Tenez compte des remarques et des avertissements suivants afin d'éviter tout danger et de protéger le produit.

- ▶ Les travaux électriques ne peuvent être effectués que par du personnel qualifié dans le secteur de l'électricité.
- ▶ Les plans de connexion sont à respecter, sinon le moteur peut être endommagé. L'entreprise EHRET n'assume aucune responsabilité pour les dommages survenant à la suite d'une installation non conforme aux fins.
- ▶ Ne touchez pas les parties intérieures du produit étant dégagées à la suite des endommagements (p.ex. câbles électriques/conduites). Veuillez contacter dans ce cas votre revendeur spécialisé EHRET.
- ▶ Veuillez arrêter immédiatement l'utilisation de votre commande électrique en cas de dégagement de fumée. Contactez votre revendeur spécialisé EHRET.
- ▶ Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande des entraînements de volets battants.
- ▶ Les appareils électriques/électroniques ne sont pas exempts de panne. Veuillez assurer qu'il ne se présente aucune situation de danger pour les personnes et le produit en cas de panne de courant.

Conseils de maintenance

- ▶ Les appareils à commandes électriques peuvent se mettre en mouvement à tout moment et spontanément. Veuillez éviter des situations de danger pour les personnes et le produit qui pourraient se présenter à la suite de ce fait.
- ▶ Aucune personne et aucun obstacle ne doivent se trouver dans la zone de pivotement et de mouvement des volets durant la marche normale. Tenir les personnes et les objets à l'écart jusqu'à la position définitive des volets.
- ▶ Lors de l'ouverture et de la fermeture des volets, ne pas entrer en contact avec les pièces en mouvement et les zones de fermeture.
- ▶ Éviter que des vêtements ou des parties du corps ne soient saisis par des pièces en mouvement de l'installation.
- ▶ En cas de chutes de neige, de pluie neigeuse ou de pluie verglacée, du givre peut se former sur le produit. Attendre d'actionner le volet jusqu'à la disparition du givre et passer de la commande automatique à la commande manuelle.
- ▶ S'assurer que les volets sont fermés avant l'apparition d'une charge de vent.
- ▶ Lors de vitesses de vent de plus de 62 km/h (vent tempétueux), les volets ne doivent pas être actionnés.
- ▶ Aucune charge supplémentaire telle qu'une personne ou un objet ne doit peser sur les volets.
- ▶ Les volets ne servent pas à la sécurité d'appui d'une personne.

ATTENTION

Dommages corporels et matériels à la suite d'un réparation/démontage non conforme

- ▶ Ne faire effectuer les réparations/démontages que par votre revendeur spécialisé EHRET.

DANGER



Danger de mort à la suite de décharge électrique

- ▶ En cas de maintenance ou d'inspection de pièces électriques, la commande doit être mise hors circuit par mesure de sécurité.

AVERTISSEMENT

Danger de blessure à la suite d'une maintenance irrégulière

- ▶ Veuillez contrôler régulièrement le système de volet coulissant pour déceler d'éventuels signes d'usure et d'endommagements. Les installations sur lesquelles une réparation est nécessaire ne doivent plus être utilisées.

REMARQUES

- ▶ Les volets battants/couissants EHRET doivent faire l'objet d'une maintenance régulière, au moins une fois par an.
- ▶ Tous les travaux d'inspection et de maintenance ne peuvent être effectués que par un revendeur spécialisé EHRET.

Travaux de maintenance nécessaires

- ▶ Contrôlez la commande pour déceler d'éventuels signes d'usure ou d'endommagements sur le boîtier de moteur, le câble de moteur, le branchement de rail et les poulies.
- ▶ Contrôlez toutes les armatures pour déceler d'éventuels signes d'usure, d'endommagements ou de rupture.
- ▶ Contrôlez le positionnement ferme de toutes les vis de fixation et des écrous.
- ▶ Effectuez un examen de fonction.

CE Déclaration de conformité CE

(Déclaration originale de conformité de la CE)
selon la directive sur les machines 2006/42/CE, annexe II 1.A.
selon la directive EMC 2004/108/CE
selon la directive sur la basse tension 73/23/CEE
selon la directive sur les produits de construction 89/106/CEE

Le fabricant : EHRET GmbH
Volets en aluminium
Bahnhofstrasse 14 - 18
D-77972 Mahlberg

déclare que le produit : **Volet battant / coulissant
à commande manuelle ou électrique**

Description de fonction : **Protection contre le soleil, la vue et l'éblouissement**

répond à toutes les réglementations correspondantes des directives de la CE sus-mentionnées. Les objectifs de protection de la directive CE 2006/95/CE sont observés.

Les normes harmonisées suivantes ont été intégralement appliquées :

EN 13659:2004 + A1:2008 Fermetures extérieures-exigences de performance et de sécurité
EN 60335-2-97:2006 Sécurité des appareils électriques destinés à l'usage ménager
+ A11:2008 + A2:2010 et fins similaires, partie 2-97 : exigences particulières pour volets roulants, stores-bannes, stores vénitiens et installations similaires.

Nom et adresse de la personne autorisée à compiler les documents techniques :

Ralf Gielen
Directeur technique

Lieu : D-77972 Mahlberg
Date : 1^{er} janvier 2015



EHRET GmbH
Eberhard Schopferer
Gérant

Description du produit

Propriétés du produit

- Les volets battants EHRET se composent de profilés d'encadrement en aluminium extrudé assemblés par engagement positif à l'aide d'éléments de raccords angulaires, puis collés.
- Les dispositifs coulissants EHRET se composent de volets de fenêtres en aluminium qui sont fixés à la face externe du bâtiment par le biais d'un système de guidage.
- Le système de guidage est constitué de profilés porteurs, de profilés de guidage et de profilés d'obturation en aluminium.
- En fonction du dimensionnement, les modèles de volets sont fabriqués avec des profilés d'encadrement différents. Le choix de modèles offre des garnitures composées de lamelles fixes ou amovibles ainsi que des modèles de volets à garnitures fermées.
- La commande s'effectue manuellement ou à l'aide d'une commande électrique.
- Les volets battants/coulissants sont des fermetures extérieures installées devant des fenêtres et des portes et servent de protection contre le soleil, la vue et l'éblouissement.

Conseils d'entretien

- Un nettoyage des pièces en aluminium à revêtement doit s'effectuer au moins une fois par an, plus fréquemment en cas de nuisances environnementales plus fortes.
- Les dépôts de poussière et de saleté sur les pièces en aluminium à revêtement sont à enlever par lavage à l'eau chaude sous adjonction de produits neutres n'attaquant pas l'aluminium. Pour le nettoyage, utiliser une éponge douce ou un chiffon. Des détergents acides et alcalins ne sont pas appropriés.
- Par ailleurs, l'emploi d'agents mécaniques à effet ponçant pouvant endommager la surface laquée est inapproprié pour le nettoyage.

Garantie

- Le délai de préemption légal est valable pour les droits à une garantie. La condition en est une maintenance régulière. Les pièces d'usure (entraînement, roulement, poulies, câble d'acier, pièces d'armatures livrées avec le lot) sont exclues de la garantie.
- L'appréciation de la surface de revêtement s'effectue selon les réglementations de qualité de la GSB (Société pour la qualité de revêtement des pièces de construction). L'appréciation est effectuée à partir d'une distance d'observation verticale de 3 mètres en zone extérieure et à une lumière de jour naturelle diffuse. Tout ce qui ne peut pas être perçu sans moyens auxiliaires de cette distance d'observation ne constitue pas un vice de revêtement. Les différences de couleur par rapport à d'autres produits peuvent cependant se présenter bien qu'ils aient été laqués à l'aide de la même laque (p.ex. RAL). En fonction du subjectile, de la technologie de traitement, des lots ou de la durée d'exposition aux intempéries, il peut se produire des différences de couleur. Celles-ci ne peuvent pas être évitées pour des raisons techniques et ne constituent pas un droit à la garantie.

Pièces de rechange, réparation, démontage et élimination

- En vue de garantir à la longue la fonction de vos volets battants/coulissants, seules des pièces de rechange originales EHRET sont à utiliser. En cas de besoin, adressez-vous à votre revendeur spécialisé EHRET.
- Le démontage et le remontage du produit doivent être effectués par une entreprise spécialisée selon les directives et les normes actuelles. Exiger dans tous les cas les documents manquants avant le démontage ou le remontage auprès d'un revendeur spécialisé EHRET.
- Éliminer le produit devenu éventuellement inutilisable selon les prescriptions légales.

EHRET GmbH

Volets en aluminium

Bahnhofstrasse 14 - 18

D- 77972 Mahlberg

Tél. + 49(0) 78 22/439-0

Fax + 49(0) 78 22/439- 116

www.ehret.com